



24 rue le brun- 75013-Paris

01-45-35-83-36 / 06-64-30-27-60

auto.ecole.gobelins@free.fr

Horaires de secrétariat : lundi au jeudi de 10h à 13h et de 14h à 19h et le vendredi de 10h à 13h

PERMIS ÉTRANGER / TRANSFERT / REPASSAGE À L'EXAMEN

FORMATION CODE : 200€ (SI BESOIN)

- Les frais de dossier et d'inscription
- Les fournitures pédagogiques (livre de code et cahier de test)
- Pack web (48 séries) accessible à partir de notre site internet
- Les tests de code illimités de 10h à 13h et de 14h à 19h.
- Le candidat programme sa date d'examen à sa convenance chez un opérateur privé : objectifcode.com, La poste, Point Code, etc.. : coût **30€** à régler sur place

FORMATION PRATIQUE : 750€

- 10 heures de conduite obligatoires (entre 7h et 20h - samedi inclus)
- Heures supplémentaires si besoin (à régler à la réservation) : **55€**
- Passage à l'examen après réussite de l'examen blanc

→ *Fascicule d'interrogation orale (questions sur le véhicule et sur les premiers secours) en supplément : **5€***

DOCUMENTS À FOURNIR

POUR LES PERMIS ÉTRANGERS :

- 4 photos d'identité couleur en format E-photo numérique (différentes des pièces d'identité)
- 5 enveloppes "Lettre suivie" 20 ou 50 grammes
- Photocopie couleur recto-verso de la carte d'identité (sur le même côté de la feuille)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
 - Un justificatif de domicile est une facture (Portable, électricité, dernier avis d'imposition)
 - Si le justificatif n'est pas à votre nom : photocopie de la pièce d'identité de l'hébergeur + attestation d'hébergement (sur papier libre et signé par les 2 parties
 - Tout autres documents ne sont pas acceptés par l'ANTS.
- Entre 17 et 26 ans : Attestation de participation à la JAPD (ou JDC)
- Moins de 26 ans : ASSR2 (passée en classe de 3ème) ou ASR (passée dans un centre Greta)

POUR LES TRANSFERTS :

- Résultat du code ou le CERFA



Numéro d'agrément : E 01 075 3150 0